



CAMPING FAMILIAL LES MÛRIERS
 4 avenue des Mûriers
 34420 PORTIRAGNES-PLAGE
 04 67 90 92 44
 campinglesmuriers@gmail.com

FICHE DE RESERVATION LOCATION EMPLACEMENT SAISON 2020

- Fiche à retourner complétée et accompagnée d'un chèque de 80€ et des documents ci-dessous à :
Janvier à mi-juin: APASEV-Hôtel de ville-5 avenue Marcel Houël BP24 69631 Vénissieux cedex
Mi-Juin à fin Août: Camping Familial Les Mûriers 4 Avenue des Mûriers 34420 Portiragnes-Plage
 - Votre réservation et les dates souhaitées ne seront définitives qu'après confirmation de l'APASEV.

Documents à joindre obligatoirement avec la fiche de renseignements :

- 1 acompte de 80 € (chèque à l'ordre de l'APASEV)
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- 1 photocopie de la carte grise du véhicule

Pour les Vénissians : 1 photocopie d'un justificatif de domicile (loyer, EDF....)

Madame ou Monsieur _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ Portable _____ Mail _____

N° immatriculation voiture _____ marque _____

couleur _____

N° emplacement souhaité _____ Tente Caravane Camping-car

Pour la période du _____ au _____ *départ avant 11 heures*

Pas d'arrivée, ni de départ en dehors des horaires d'ouvertures !

- Nombre total de personnes de plus de 18 ans _____
- de plus de 13 ans et moins de 18 ans _____
- de plus de 4 ans et moins de 13 ans _____
- de moins de 4 ans _____
- animal (chiens ou chats) _____

NB : *Maximum 6 personnes par emplacement avec une voiture garée obligatoirement sur le parking*

- **Liste obligatoire des personnes sur l'emplacement :**

NOM	PRENOM	AGE	DATE DE NAISSANCE

Animal : RACE _____ NOM _____

LES CHIENS DE CATEGORIE I ET II NE SONT PAS ACCEPTÉS.

Le règlement intérieur, les consignes de sécurité, les consignes d'évacuation et le plan d'évacuation du camping sont remis sur place Le cahier de prescription de sécurité (CPS) ainsi que la fiche d'appréciation du séjour sont disponibles à la réception du camping. Tous ces documents sont sur notre site internet.

Date _____ Signature (précédée de "lu et approuvé") _____



CAMPING FAMILIAL LES MÛRIERS
4 avenue des Mûriers
34420 PORTIRAGNES-PLAGE
04 67 90 92 44
campinglesmuriers@gmail.com

CONDITIONS GENERALES de RESERVATION

DATES D'OUVERTURE : du samedi 27 juin au dimanche 30 août 2020

- Condition 1 :** Les réservations sont enregistrées à partir de janvier de l'année en cours
- Condition 2 :** Indiquer par ordre de préférence, les numéros d'emplacements que vous souhaitez. Nous vous donnerons satisfaction dans la mesure de nos disponibilités.
- Condition 3 :** La réservation devient effective après acceptation du dossier et à réception du contrat rempli, signé, accompagné des arrhes et des documents demandés.
- Condition 4 :** **Tous les séjours doivent être soldés dès votre arrivée. Une taxe de séjour, plus 4€ d'adhésion à l'association et 15€ de frais de dossier (et 5€ pour tous les emplacements de moins de 4 nuits) seront ajoutés au prix du séjour.**
Pas de remboursement pour les campeurs partant avant la fin du séjour.
La facturation des visiteurs doit être réglée immédiatement et fera l'objet d'une facture indépendante. Pour les visiteurs séjournant sur votre emplacement **des frais de dossier de 5€ (moins de 4 nuits) ou 7€ (plus de 4 nuits) seront facturés en supplément.**
- Condition 5 :** Tout emplacement réservé doit être occupé **avant 19 h.**
Pour toute arrivée après 19 h nous vous demandons de reporter votre arrivée au lendemain, vous devez en informer par téléphone la réception du camping, sinon l'emplacement devient disponible et des frais de dossier vous sont retenus.
- Condition 6 :** **Pour des raisons de sécurité et afin de préserver une ambiance familiale, les réservations des emplacements sont nominatives** et ne peuvent être cédées sans un accord de l'APASEV.
- Condition 7 :** Un emplacement ne pourra être occupé par un nombre supérieur de **6 personnes** (adultes et enfants compris) et **1 voiture** (stationnement sur le parking).
- Condition 8 :** Tout campeur est tenu de se conformer au **règlement intérieur** du camping et porter obligatoirement **un bracelet de reconnaissance.**
- Condition 9 :** **Pour les habitants de Vénissieux, afin de bénéficier du tarif préférentiel :**
1 justificatif de domicile au nom du résident principal (quittance loyer, EDF, Téléphone) **devra être présenté soit à l'inscription, soit à l'arrivée au camping,**
Sans présentation d'un justificatif, le plein tarif sera appliqué automatiquement.
- Condition 10 :** Les animaux doivent être déclarés dès votre arrivée. Présenter obligatoirement à la réception du Camping un justificatif antirabique. Ils doivent être tenus en laisse à l'intérieur du Camping.
Les chiens de catégorie I et II ne sont pas acceptés.